

RÉALISEZ VOTRE PROJET EN ÉNERGIES RENOUVELABLES



CONCEPTION & INSTALLATION

systemes solaires et pompes à chaleur



AlterEco.be sa

Parc Scientifique Créalys
Rue Jean Sonnet, 21
5032 GEMBLOUX

TVA: BE 0893.232.616

Tél.: 081/728.520
GSM: 0497/500.556
Fax : 081/390.190
e-mail : info@altereco.be
Web: www.altereco.be

Conciliez les aspects environnementaux et économiques : optez pour les énergies renouvelables.

Que ce soit dans le cadre d'installations **Solaires Thermiques** (eau chaude sanitaire, soutien chauffage, chauffage piscines), **Solaires Photovoltaïques** (production d'électricité) ou de **Pompes à Chaleur**, nous faisons aboutir vos projets dans les meilleures conditions.

Nous vous guidons dans le choix des solutions les mieux appropriées à votre situation, nous réalisons tous les travaux de manière irréprochable et prenons en charge toute la partie administrative.

Avec un partenaire tel qu'AlterEco.be, votre projet se transforme en un investissement rentable: grâce aux incitants actuels et notre savoir-faire, il n'est pas rare d'obtenir des retours d'investissement en moins de 5 ans.

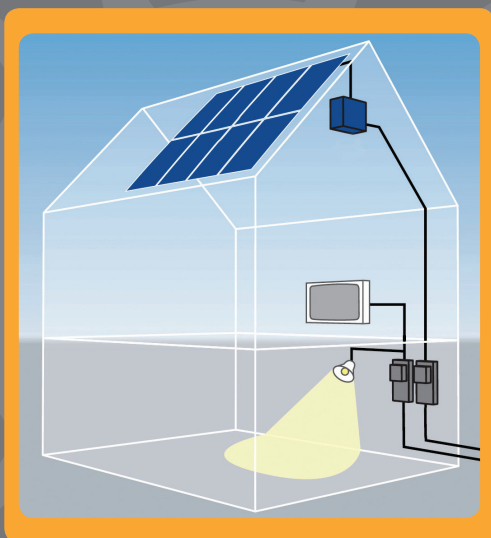
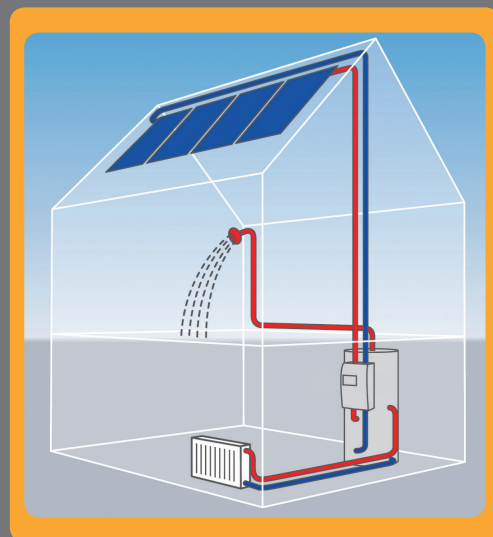
SOLAIRE THERMIQUE

Classiquement, pour un ménage de 4 personnes, nous installons 2 capteurs (panneaux), un préparateur solaire de 300 litres et tous les composants nécessaires tels la station solaire, le régulateur solaire et la tuyauterie. Nous effectuons en outre tous les branchements et prenons en charge les formalités administratives.

Dans ce cas, l'investissement se monte à près de 6.000 €. Les différentes primes et incitants fiscaux s'élèvent à 4.500-5.000 €.

Soit un investissement final de 1.000 à 1.500 €.

Les économies d'énergie peuvent se chiffrer dans cet exemple à plus de 300 € par an!



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Une installation photovoltaïque nécessite un dimensionnement basé sur la surface disponible et sur le montant que vous désirez investir. Une installation de 1.400 Watts ($\pm 12 \text{ m}^2$) revient à environ 10 000 €.

Ici aussi les **primes et incitants fiscaux** réduisent nettement le montant investi. Toutefois, il convient aussi de prendre en compte les revenus récurrents générés par l'installation : non seulement vous êtes l'auteur d'une **production d'électricité verte** (plus de 1,1 MWh/an dans notre exemple, soit ± 200 € d'économies par an) mais de plus vous recevez des **certificats verts** pour un montant non négligeable (520 €/an dans notre exemple).

POMPES À CHALEUR

Dans le cas d'une habitation bien isolée ($k < 40$) ou pour le chauffage d'une piscine, les pompes à chaleur peuvent s'avérer une alternative très intéressante.

Il n'existe pas de « recette » standard pour les pompes à chaleur: chaque situation nécessite une étude et un dimensionnement sur mesure.

Idéale dans le cadre d'un chauffage par le sol, surtout si combinée à un système solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire, la pompe à chaleur peut assurer un confort optimal partout dans votre maison.

